BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3100

62 – PAS-DE-CALAIS

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOULOGNE-SUR-MER

Extrait de jugement

Date : 12 octobre 2026.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE SIS 42 RUE SIMON DUBOIS.
Forme : Syndicat de copropriété.
Activité : Nons précisée.
Adresse : 42, rue Simon Dubois, 62600 Berck.
Complément de jugement : Ordonnances rendues le 3 octobre 2025 par Monsieur Manuel RUBIO-GULLON, Président du Tribunal Judiciaire de Boulogne-sur-Mer : Ordonnance de prorogation de la mission d'administrateur provisoire, désignant pour une nouvelle durée de douze mois, soit jusqu'au 23 septembre 2027, la SELARL FHBX, prise en la personne de Maître Benjamin TAMBOISE, demeurant 117 Grande Rue, 62200 Boulogne-sur-Mer, en qualité d'administrateur provisoire du syndicat des copropriétaires de l'immeuble sis 42 rue Simon Dubois à Berck (62600) immatriculé AD6593180, et ce au visa des articles 29-1 et suivants de la loi du 10 juillet 1965. Ordonnance prorogeant la suspension de l'exigibilité des créances ayant leur origine antérieurement à la désignation de l'administrateur provisoire, pour une nouvelle durée de douze mois, soit jusqu'au 23 septembre 2027. N° RG : 25/213